

# Confortement de la digue de Croissy-sur-Seine

DEUX PHASES DE CHANTIER :  
mars-novembre 2023  
mars-novembre 2024

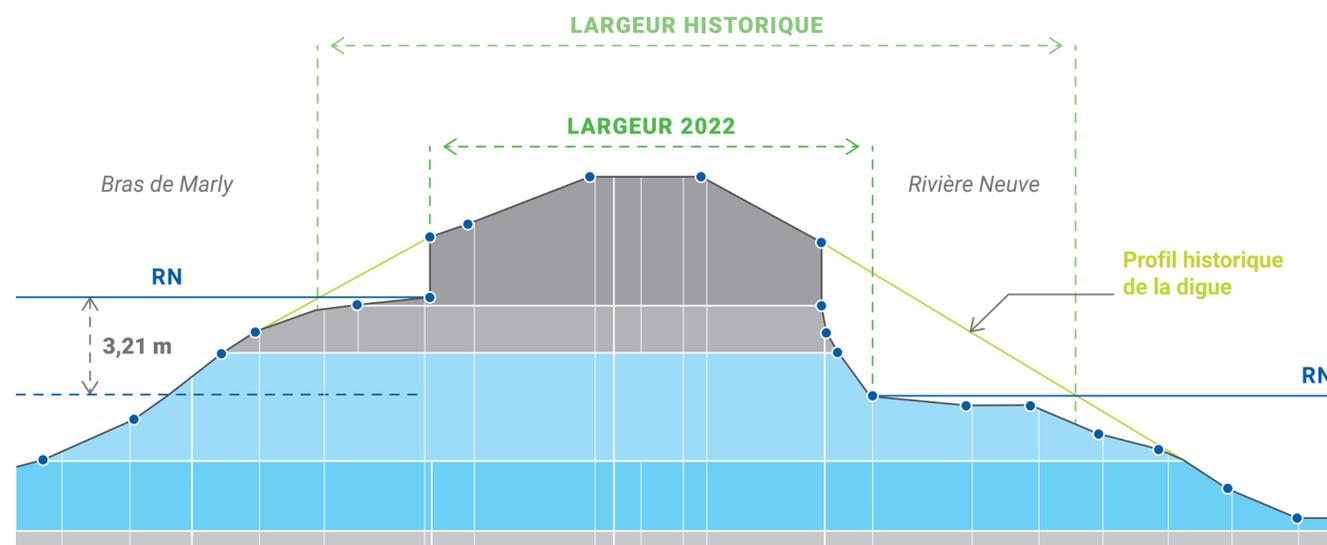
## Pourquoi ces travaux ?

Éprouvée par le temps et par le fleuve, la digue a perdu sa largeur historique. Après des premiers travaux de confortement côté bras de Marly en 2007, c'est désormais du côté bras de la Rivière Neuve (face à Croissy), où l'état s'aggrave, qu'il faut intervenir.

Lors de la crue de 2016, d'importants effondrements se sont produits et ont dû faire l'objet d'une sécurisation d'urgence par enrochements. Depuis lors, d'autres anses d'érosions se sont créées au point

que le flanc de digue est devenu abrupte par endroits, au lieu de la pente douce historique. Il y a aujourd'hui un risque non nul de création de brèches hydrauliques lors des phases de crues et décrues de la Seine qui provoqueraient une vague de déferlement et la perte des 3,20 mètres de hauteur d'eau sur plus de 30 kilomètres.

L'opération, qui vise à retrouver une stabilité pérenne de la digue, consiste ainsi à conforter son talus côté Rivière Neuve (ouest) en lui reconstituant une fondation par apport d'enrochements sur les 680 mètres de berge.

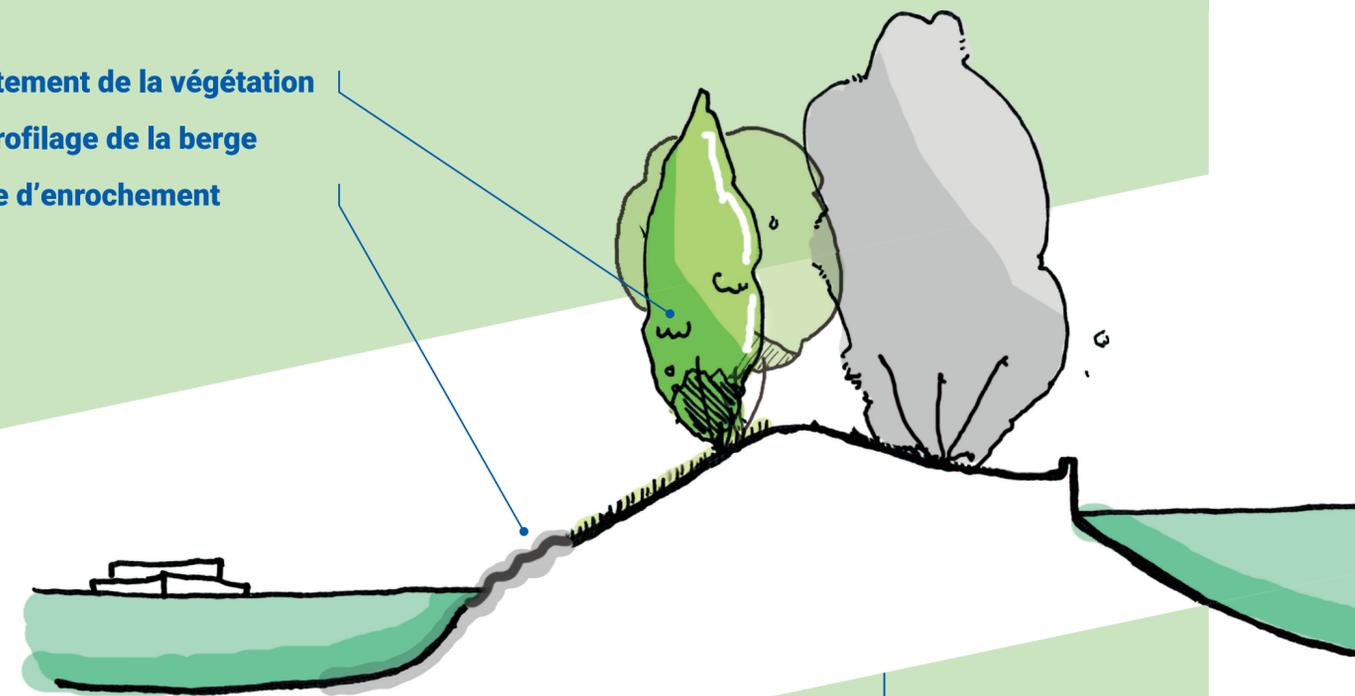


## NATURE DES TRAVAUX

Traitement de la végétation

Reprofilage de la berge

Pose d'enrochement



— DÉCOUVREZ...  
...les enjeux du chantier  
sur le second panneau  
situé le long de la berge.

## Calendrier des travaux

### SECTEUR AVAL :

**Février 2023 (début des travaux) :** marquage, débroussaillage, abattage, élagage, traitement espèces invasives.

**Avril - novembre 2023 :** travaux de terrassement et pose des enrochements.

**Décembre 2023 :** début des replantations.

### SECTEUR AMONT :

**Octobre 2023 - février 2024 :** débroussaillage, abattage, élagage.

**Avril - novembre 2023 :** travaux de terrassement et pose des enrochements, traitement espèces invasives.

**Décembre 2023 (fin des travaux) :** début des replantations.

# Confortement de la digue de Croissy-sur-Seine

DEUX PHASES DE CHANTIER :  
mars-novembre 2023  
mars-novembre 2024

## La digue de Croissy, un ouvrage hydraulique avant tout...

En plus de relier l'île des Impressionnistes à celle de la Grenouillère, la digue est un barrage, un ouvrage artificiel en terre de Louis XIV lorsqu'elle contribuait au fonctionnement de la machine de Marly en surélevant le bras de Seine dit « de Marly », côté Rueil-Malmaison.

Aujourd'hui encore, elle maintient une différence d'eau de 3,2 mètres de hauteur entre deux bras de Seine et participe donc à un système de barrages (barrage de Bougival, barrage de Chatou) qui soutient le niveau de la Seine tout au long de l'année, pour préserver un mouillage suffisant pour la navigation (commerce et plaisance) mais aussi pour les différents usages de l'eau : équipements, prises et rejets d'eau, bateaux logements. Cet ouvrage est géré par Voies navigables de France (VNF).

## ...et un milieu naturel riche et diversifié.

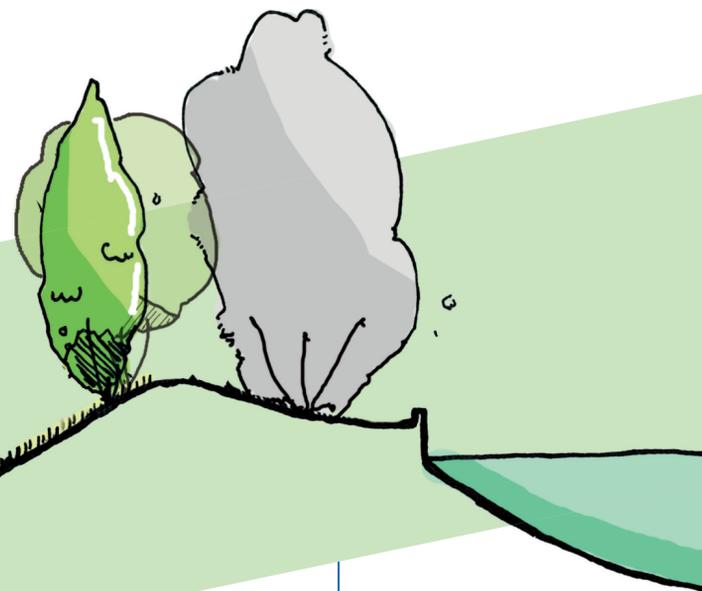
La digue, et notamment ses berges, constitue une « zone humide » c'est-à-dire un milieu propice à une biodiversité végétale et animale appréciant particulièrement l'humidité.

Le projet de confortement vise à restaurer cette zone humide par des replantations d'espèces spécifiques, une gestion stricte des espèces exotiques et envahissantes ainsi qu'une méthode de travaux mettant l'accent sur la sauvegarde des arbres déjà présents sur la digue. L'intégration du projet avec le boisement existant, co-construite avec des experts arboricoles mandatés par la commune de Croissy-sur-Seine et par VNF, permet la conservation de plus de la moitié des individus du talus en travaux.

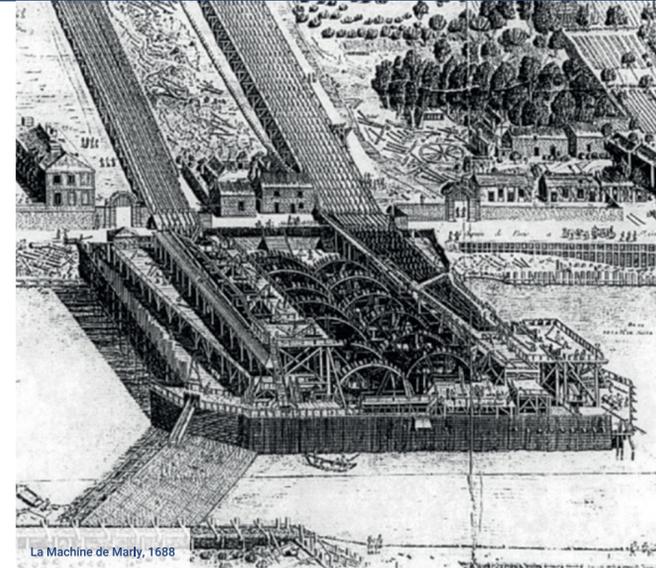
Un expert écologue est chargé du suivi du chantier pour garantir une intégration maximale des travaux dans leur environnement.

## ...ainsi qu'un site classé...

En plus d'être située dans quatre périmètres différents d'abord de monuments historiques, la digue de Croissy fait également partie du site classé « Site de la Grenouillère dans l'île de Croissy ». L'île de la Grenouillère étant elle-même classée en Site Patrimonial Remarquable (SPR). Le projet de confortement de la digue tient donc compte des différents enjeux patrimoniaux et cherche à s'inscrire et à restituer le paysage historique du site, caractéristique de nombreuses peintures impressionnistes du XIX<sup>e</sup> siècle.



— DÉCOUVREZ...  
...le détail des travaux menés sur le second panneau situé le long de la berge.



La Machine de Marly, 1688



La Grenouillère, Auguste Renoir



La digue de Croissy-sur-Seine



Un martin-pêcheur



Projet financé par



Cofinancé par l'Union européenne



VNF.fr